

Je puis dire que, jusqu'ici, aucun renseignement ne laisse prévoir qu'un changement s'imposera.

Ainsi que je l'ai mentionné il y a quelque temps, M. Churchill ne désire pas prononcer plus qu'un seul grand discours durant son séjour au Canada. Il a été proposé, il y a quelque temps, que ce discours devrait être prononcé au cours d'un dîner d'État à Ottawa et qu'il serait radiodiffusé. M. Churchill a accepté ce plan.

On vient d'en fixer la date au lundi 14 janvier et le Gouvernement a l'intention de faire envoyer des invitations à tous les membres des deux Chambres du Parlement, y compris, naturellement, les membres féminins, bien que le dîner doive être, par ailleurs, seulement pour hommes, vu que M^{me} Churchill n'accompagnera pas son mari à cette occasion.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. l'Orateur: Avant que nous passions aux avis de motions du Gouvernement, la Chambre désire-t-elle que j'appelle l'article relatif aux questions?

M. Drew: Oui, je pense qu'il conviendrait de le faire.

M. l'Orateur: Alors, avec le consentement de la Chambre nous passerons aux questions.

L'hon. M. Fournier: Entendu.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

ÉROSION DU LITTORAL DU LAC ÉRIÉ

M. Coyle:

1. A-t-on étudié les moyens et la façon de prévenir l'érosion du littoral du lac Érié, causée par le délabrement de la jetée est à Port-Bruce (Ontario)?

2. Sinon, le Gouvernement songera-t-il à prendre les mesures nécessaires pour enrayer les effets de l'érosion et à en supprimer la cause?

TERRE-NEUVE

ENVOLÉE SPÉCIALE D'UN AVION DU C.A.R.C., DE SAINT-JEAN À GANDER

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, hier le chef de l'opposition m'a demandé si nous avions obtenu d'autres renseignements au sujet d'une certaine envolée effectuée, en novembre dernier, par des avions du C.A.R.C., de Saint-Jean (Terre-Neuve) à Gander. Je lui ai dit que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Lapointe), qui était alors ministre suppléant de la Défense nationale, a rédigé un mémoire que j'avais vu à ce moment-là.

J'ai dit que je m'efforcerais de l'obtenir et d'en faire part à la Chambre. Il est ainsi conçu:

En répondant à la question qu'a posée le chef de l'opposition au sujet des services de transport fournis par le C.A.R.C. en vue d'aider le gouvernement de Terre-Neuve, le premier ministre s'est engagé, le 26 novembre, à obtenir des renseignements supplémentaires que je suis maintenant en mesure de fournir.

Comme l'a dit le premier ministre, l'attitude généralement adoptée consiste à rendre service aux gouvernements provinciaux dans des cas d'urgence ou de besoin lorsqu'on ne dispose pas d'autres moyens de transport, mais, sauf dans les cas de recherche ou de sauvetage, on demande ordinairement au gouvernement provincial en cause de rembourser au ministère de la Défense nationale les frais encourus.

Lorsqu'on m'a signalé l'affaire jeudi soir...

Il s'agit du jeudi 22 novembre.

...il n'a été possible d'atteindre par téléphone ni le premier ministre, M. Smallwood, ni le commandant du C.A.R.C. à Saint-Jean. Après avoir étudié les circonstances de la demande et tenu compte de l'assurance qu'a donnée le premier ministre de Terre-Neuve qu'on ne pouvait obtenir d'avion civil, que l'envolée était urgente et qu'il s'agissait de transporter un fonctionnaire du gouvernement,—et non pas un homme politique,—j'ai cru qu'il ne serait pas juste de laisser à un officier subordonné de l'aviation la responsabilité de prendre une décision qui relevait surtout du ministre; j'ai donc autorisé l'envolée à condition que les frais courants fussent remboursés de la façon ordinaire.

Si j'avais pu parler au premier ministre de Terre-Neuve, je me serais assuré de la raison exacte de l'envolée avant de prendre une décision.

On m'a appris, depuis, que le seul passager était un employé du gouvernement qui est allé à Gander et qu'aucun passager n'est revenu dans l'avion à la demande du gouvernement de Terre-Neuve.

M. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me rends compte de la difficulté à laquelle le premier ministre aurait à faire face pour s'occuper d'une question de ce genre; je sais qu'il faut bien accepter l'explication qu'on a donnée. Pourtant, si on songe à ce qui s'est passé quelques jours plus tard à Terre-Neuve il me semble qu'à la réflexion on devra convenir qu'il s'agissait d'une opération de sauvetage non assimilable à ce qu'on appelle généralement "opération de recherche et de sauvetage."

LE COMMERCE

PRODUITS CHIMIQUES ESSENTIELS—PRÉTENDUES EXPÉDITIONS À LA HONGRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (adjoint parlementaire au ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une question posée hier par le chef de l'opposition au